



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
2 juillet 2007  
Français  
Original : anglais

---

### Comité du programme et de la coordination

#### Quarante-septième session

11 juin-6 juillet 2007

Point 8 de l'ordre du jour

#### Ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session

### Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Comité

#### Note du Secrétariat

1. Conformément au paragraphe 2 e) de la résolution 1979/41 du Conseil économique et social et au paragraphe 2 de la résolution 34/50 de l'Assemblée générale, le Comité présentera au Conseil et à l'Assemblée, pour examen, l'ordre du jour provisoire de sa quarante-huitième session, ainsi que la documentation nécessaire.

2. Dans sa décision 1983/163, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de signaler à l'attention des organes intergouvernementaux et des organes d'experts, avant qu'ils adoptent des décisions, toute demande de documentation que le Secrétariat ne serait pas en mesure de satisfaire dans les délais prévus et dans les limites de ses ressources approuvées, et d'appeler l'attention des organes intergouvernementaux sur les cas où des documents risquent de faire double emploi et sur ceux où il serait possible de regrouper ou de fonder des documents portant sur des sujets similaires ou apparentés, afin de rationaliser la documentation.

3. Le projet d'ordre du jour provisoire présenté ci-après de la quarante-huitième session du Comité, établi sur la base des textes portant autorisation des travaux existants, sera mis au point à la fin de la session en cours compte tenu des recommandations adoptées par le Comité.

### Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Comité

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.



3. Questions relatives au programme :

a) Planification des programmes;

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur le projet de cadre stratégique pour la période 2010-2011 : volet I, plan-cadre, et volet II, plan-programme biennal (résolutions 59/275 et 61/235 de l'Assemblée générale)

b) Exécution des programmes;

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution des programmes pour l'exercice biennal 2006-2007

c) Évaluation.

*Évaluation approfondie*

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur une évaluation approfondie du programme Affaires politiques, y compris les missions politiques spéciales dirigées par le Département des affaires politiques et administrées par le Département des opérations de maintien de la paix (résolution 60/257 de l'Assemblée générale et document E/AC.51/2007/L.4/Add.8)

*Examen triennal*

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de l'application des recommandations formulées par le Comité à sa quarante-cinquième session concernant l'évaluation approfondie du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (résolution 59/275 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne intitulé « Examen triennal de l'application des recommandations formulées par le Comité à sa quarante-cinquième session sur l'évaluation thématique des liens entre les activités du Siège et celles des bureaux extérieurs réalisée sous l'angle des pratiques optimales en matière d'élimination de la pauvreté dans le cadre de la Déclaration du Millénaire » (résolution 59/275 de l'Assemblée générale)

4. Questions de coordination :

a) Rapport du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination;

**Documentation**

Rapport d'ensemble annuel du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination pour 2007/08

- b) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les mesures prises pour améliorer l'efficacité des services revitalisés et renforcer les partenariats des Nations Unies avec les organisations régionales et sous-régionales africaines (résolution 59/275 de l'Assemblée générale et par. 20 du document E/AC.51/2007/L.4/Add.7)

5. Rapport(s) du Corps commun d'inspection.
  6. Amélioration des méthodes de travail et des procédures du Comité du programme et de la coordination dans le cadre de son mandat.
  7. Ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session.
  8. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quarante-huitième session.
-